

B

Babillard de
Mandeville

Vol. 14 • No 1 • Mars 2014
www.mandeville.ca

Les chutes du Calvaire



P. 3

Urgence
Travaux publics



P. 8

**Premiers
répondants**



P. 4-7

Service des loisirs
Plein d'activités pour toute
la famille



En direct de l'hôtel de ville

Municipalité de Mandeville
162 rue Desjardins
Mandeville (Québec) J0K 1L0
Tél. : 450 835-2055

Mot de la mairesse

Francine Bergeron

Chères Mandevilloises et chers Mandevillois,

Nous sommes au début du printemps, présage de l'arrivée des vilégiateurs saisonniers, des touristes qui viennent profiter de la beauté de la nature, de l'air pur de nos montagnes ainsi que de nos parcs, et très bientôt les activités estivales vont débuter.

Le 7 juin prochain aura lieu la fête des voisins au Parc des Générations situé au centre du village. Je vous invite à participer en grand nombre à cette activité qui se déroule dans la bonne humeur entre vous. Cette fête se veut un rassemblement de Mandevillois à laquelle vous pouvez échanger, organiser des jeux, écouter de la musique, apporter votre repas ou goûter et manger sur place. Ce n'est pas une fête organisée par la municipalité, c'est votre fête à vous et vous l'organisez selon vos goûts et vos besoins. Nous vous invitons à participer en grand nombre afin de mettre de la vie dans la municipalité.

L'ouverture du parc Paul Buissonneau se fera le 1^{er} mai. Comme nouveauté cette année, il y a les exercices extérieurs qui sont dans le parc. Venez vous mettre en forme!

Plusieurs projets prendront forme à l'été, dont le tracé patrimonial dans la municipalité qui racontera



Directrice générale

Hélène Plourde

Saviez-vous que le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau potable au Canada, voir même dans le monde? Selon le dernier bilan du ministère des Affaires municipales, la consommation d'eau totale était de 623L par personne par jour, soit environ la quantité d'eau qu'il faut pour prendre 6 douches!

L'eau douce est pourtant l'une des ressources naturelles les plus importantes pour la population québécoise, puisqu'elle occupe 10 % de son territoire et représente 3 % des eaux douces renouvelables de la planète. De plus, les coûts de production pour cette eau potable gaspillée représentent des millions de dollars. La préservation de cette ressource vitale et la réduction de la consommation d'eau potable devient donc un enjeu important pour tous les citoyens de la belle province.

Vous pouvez faire votre part!

Contribuez à l'effort collectif pour la diminution de notre consommation en eau potable en vous procurant une trousse pour l'économie d'eau et d'énergie, offerte par Solutions Ecofitt. Un simple appel au 1 855 822-0099 suffit! **Commandez et profitez de prix avantageux, soit jusqu'à 48 % de rabais sur le prix courant, livraison incluse!**

notre histoire à l'aide de panneaux qui seront installés à des endroits stratégiques. Nous entamerons la préparation du dossier concernant le prolongement des sentiers pédestres du Parc des Chutes du Calvaire jusqu'à la Pourvoirie Koubek et nous débiterons une piste d'hébertisme à l'arrière du terrain de soccer. Cette nouvelle installation du terrain de soccer comblera les jeunes dans la pratique de leur sport.

Et enfin! Comme nous l'a annoncé le ministère des Transports l'automne dernier, les travaux sur la rue Desjardins débuteront dès que la température le permettra. Plusieurs travaux d'asphaltage sont aussi prévus durant l'été.

Je vous souhaite à tous et à toutes une très belle saison estivale. La prudence est de mise dans vos déplacements, que ce soit sur la route ou sur les plans d'eau.

Travaux Publics

Réjean Bergeron

En cette saison hivernale, il n'est pas rare qu'un incident lié au déneigement survienne. Voici donc un rappel de la procédure à suivre si l'entrepreneur en déneigement endommage votre boîte aux lettres (ou autre bien matériel). Si une telle situation vous arrivait, vous devriez écrire à l'entrepreneur afin de lui faire part de votre réclamation. Vous devez y joindre, si possible,

des photos des dommages causés par l'incident. La municipalité tient à recevoir une copie conforme de votre lettre afin de suivre votre dossier (pour une réclamation par courriel, la copie conforme doit être envoyée à l'adresse suivante : mandeville@intermonde.net).

Voici les coordonnées de l'entrepreneur :

En cas d'urgence
450 916-2380

Excavation Normand Majeau
4861, chemin du Lac
Saint-Gabriel-de-Brandon
(Québec) J0K 2N0
Téléphone : 450 835-7923
Télécopieur : 450 835-5437
info@excavationmajeau.ca

N'oubliez pas qu'il est interdit de pousser votre neige dans la rue lors du déneigement de votre cour.

Environnement et urbanisme

Mathieu Perreault

Avec l'été qui s'approche à grand pas, certains d'entre vous vont commencer à planifier des travaux. Si vous avez des projets d'agrandissements, de construction ou de rénovation, je vous invite à vous informer, avant, des normes et règlements qui pourraient encadrer votre projet. Et depuis le 3 février dernier, des modifications aux règlements d'urbanisme ont été adoptées. En vous informant d'avance, vous éviterez des délais supplémentaires qui pourraient re-

tarder de beaucoup votre projet.

Petits rappels :

- Le crédit d'impôt à la rénovation écoresponsable ÉcoRénov du gouvernement provincial est toujours en vigueur. Vous pouvez en bénéficier jusqu'au 1^{er} novembre prochain.

- La municipalité possède un règlement sur l'enlèvement des vidanges.

Nous vous rappelons que vous devez toujours avoir vos déchets dans un contenant ou une boîte et celui-ci doit être propre, en bon état et sec. Pour ceux qui utilisent une boîte à déchets, assurez-vous qu'elle soit accessible et utilisable en tout temps.

- Veuillez prendre note que pour votre sécurité, votre numéro civique doit être affiché et bien visible de la rue afin de faciliter le travail des pompiers, ambulanciers et policiers en cas d'urgence.

Si vous souhaitez avoir plus de détails concernant les règlements, l'environnement ou l'urbanisme, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 450 835-2055, poste 4702.



Municipalité de Mandeville
162 rue Desjardins
Mandeville (Québec) J0K 1L0
Tél. : 450 835-2055
www.mandeville.ca



Le Babillard est le bulletin d'informations de la municipalité de Mandeville

Tirage : 1000 exemplaires distribués gratuitement
Rédaction : Municipalité de Mandeville
Design : Métaphore Communication
Impression : Imprimerie Lanaudière

Avril

Le défi se poursuit!

11
avril

Défi Santé™ 5/30 Équilibre

N'oubliez pas que le défi se poursuit jusqu'au 11 avril! Tous les détails sur le site internet du Défi 5/30!
www.defisante.ca/fr/accueil

Comité d'embellissement



Nous sommes à la recherche de gens qui ont à cœur d'embellir notre municipalité et désirent y mettre un peu de temps.

Ce comité aura pour mandat d'amener des suggestions aux membres du conseil municipal et aux citoyens concernant l'embellissement. Des activités pourront aussi être réalisées. Par exemple, des séances d'échanges de fleurs, etc.

Inscriptions Camp de jour

Pour le camp de jour et pour le soccer, les inscriptions se prendront durant tout le mois d'avril. Les formulaires à remplir seront disponibles au bureau municipal et dans le sac d'école de votre enfant.

Formation DAFA

(Diplôme d'attestation aux fonctions d'animateur, 150 \$)

Le cours se déroulera sur plusieurs jours et est un atout pour ceux qui désirent devenir animateur pour le camp de jour municipal 2014. Les deux premiers jours de la formation auront lieu les 5 et 6 avril. Cette formation est valide à vie une fois l'obtention de la note de passage pour le volet théorique et pratique.

Soirée des bénévoles

Le 12 avril prochain, nous invitons tous les bénévoles qui se sont impliqués à la réalisation d'événements et de sports au sein de la municipalité.

Chasse aux œufs

Le 20 avril, jour de Pâques, les familles sont invitées à venir faire la chasse aux œufs annuelle. Le tout se déroulera de 10 h à midi. Point de départ : salle municipale.

Mai

Formation DAFA, la suite

(Diplôme d'attestation aux fonctions d'animateur)

Les 3 et 4 mai se déroulera la suite de la formation et le 10 mai, aura lieu l'examen final.

Distribution d'arbres



En collaboration avec l'Association forestière de Lanaudière, obtenez gratuitement des jeunes pousses d'arbre à mettre sur votre terrain.

Hockey-balle



Nous vous invitons à former vos équipes et nous vous prêtons gratuitement l'équipement!

Balle molle



Surveillez le sac d'école de votre enfant. Les feuilles d'inscription seront acheminées à l'école comme par les années précédentes. La façon de procéder demeurera la même malgré le changement d'administrateurs du comité.

Formation sur le compostage



Le 15 mai à 19 h se tiendra une formation donnée par M. Guy Fradette, spécialiste en gestion des matières résiduelles à la MRC de D'Autray. Vous pourrez, lors de cette soirée, en apprendre davantage sur le compostage et vous procurer un bac à compost à prix réduit. Vous devez vous inscrire auprès de votre service des loisirs.

Gratifieria marché gratuit à 100 %!



Suite au franc succès de notre première édition l'an passé, nous vous invitons le 18 mai à l'événement « Amenez quelque chose ou pas » et tout ça, gratuitement! Je vous rappelle que vous pouvez apporter de tout, sauf : appareils ménagers, gros meubles et trucs défectueux. Toutes les marchandises amenées sont vérifiées et la municipalité se réserve le droit de les refuser. Les trésors qui n'auront pas trouvé preneur seront remis aux Trouvailles de Mandeville.

Pour connaître tous les détails des événements mentionnés précédemment, contactez simplement votre service des loisirs ou surveillez la publicité dans les commerces, sur notre site internet ou sur notre panneau d'affichage.

18
mai

Juin

Fête des voisins

Le 7 juin se tiendra à travers toute la province, la Fête des voisins. Une fête réalisée en toute simplicité et assumée par les citoyens. Notre première édition mandevilloise se tiendra au Parc des Générations, au centre du village. En cas de pluie, la fête se tiendra dans la salle municipale.

Fête nationale



La St-Jean-Baptiste sera célébrée le dimanche 22 juin dès 16 h, au terrain municipal. Les favoris seront au rendez-vous : go kart à pédales, musique, animation et feux d'artifice!

Camp de jour municipal

Le camp de jour municipal se déroulera du 25 juin au 15 août inclusivement, pour un total de 8 semaines consécutives.

7
juin

22
juin

25
juin



Hommage à Loisirs Mandeville inc.

Après 38 ans de bénévolat, une multitude d'événements et d'activités offertes aux Mandevillois et Mandevilloises, les fondateurs de l'organisme à but non lucratif, Loisirs Mandeville inc., transfèrent maintenant le flambeau à la relève. Au nom de la Municipalité de Mandeville, de ses citoyennes et de ses citoyens, en plus des membres qui assureront la suite dans les années à venir, nous désirons remercier sincèrement les membres fondateurs pour toutes ces années d'activités, de sport et de plaisir!



Les membres fondateurs, de gauche à droite : Jacques Ricard, Micheline Therrien, Lise St-Jean, Claude Landry. Était absente lors de la prise de la photo : Suzanne Morin



Les membres qui prendront la relève. De gauche à droite : Isabelle Beaudoin, Simon Leduc, Kim Courchesne, Guy Joly et Annie Boivin

Une Mandevilloise remporte la médaille d'or!

La municipalité tient à féliciter Émilie Charpentier pour l'obtention de sa médaille d'or aux barres asymétriques, ainsi que sa médaille d'argent en tumbling, qu'elle a remportées lors de la compétition de gymnastique qui a eu lieu au Cégep de Shawinigan le 18 janvier dernier, dans la catégorie CR3 avancé de niveau régional.

Nous sommes très fiers de son parcours et qu'une Mandevilloise atteigne de si hauts sommets. Émilie est un exemple de ténacité, de discipline et du coup, un modèle sain pour les jeunes d'ici.

Encore une fois, toutes nos félicitations Émilie!

Pour voir sa performance :

<http://www.youtube.com/watch?v=8UnYYk5NYD4>

APPEL À TOUS

La municipalité a formé récemment un comité qui fera un travail concernant notre patrimoine mandevillois. Pour réaliser notre premier projet, nous sommes à la recherche de photos, objets et vidéos anciens qui seraient en lien avec des événements qui auraient eu lieu dans les années passées telles que : Les fêtes Mandeville, le spectacle des Amérindiens, parades, etc..

Le comité désire faire des copies de votre matériel et vos souvenirs. Nous prendrons grand soin de vos prêts et nous vous les remettons en bon état, soyez-en assurés!

Vous n'avez qu'à contacter votre service des loisirs!

À la bibliothèque, on part en grand en ce début d'année 2014.

La première semaine, vous avez été 79 à venir à la bibliothèque pour vous chercher de nouveaux livres.

Et dans le mois de janvier, 246! Il faut croire qu'on est bien au coin du feu à lire.

Que je suis heureuse de constater que vous vous intéressez de plus en plus à la lecture et que vous êtes de plus en plus nombreux à venir : 553 abonnés au 1^{er} février.

De mon côté j'essaie d'assurer un beau choix de livres et un service personnalisé.

Bibliothèque

Monique Bessette
Coordonnatrice



Quel bonheur de venir à la bibliothèque!

Voici les dernières acquisitions :

- *Mort-Terrain de Biz-Prague fatale* de Philip Kerr
- *Retraite* de Jean Renaud
- *Ils vivent la nuit* de Dennis Lehane
- *Terminus Belz* de Emmanuel Grand
- *Un paradis trompeur* de Henning Mankell
- *Et quelquefois j'ai comme une grande idée* de Ken Kesey
- *Mudwoman* de Joyce Carol Oates

- *Pour que tienne la terre* de Dominique Demers
- *Lunes bleues* de Louise Lacoursière
- *Les infirmières de Notre-Dame tome 3* de Marylène Pion
- *De peigne et de misère* de Fred Pellerin
- *Une fille qui danse* de Julian Barnes
- *La femme à 1000 degrés* de Halgrimur Helgasson

Au plaisir de vous rencontrer à la bibliothèque et...bonne lecture!





PROGRAMME DES JARDINS JEUNES AU TRAVAIL

Un premier emploi près de chez toi!

Tu es à la recherche de ton premier emploi d'été?

Tu désires connaître des méthodes efficaces de recherche d'emploi?

Tu souhaites acquérir une expérience concrète de travail?

Desjardins-Jeunes au travail est un programme permettant aux jeunes âgés de **14 à 18 ans**, n'ayant jamais vécu une expérience de travail auparavant, d'occuper un premier emploi d'été ou d'effectuer un stage dans différentes entreprises de leur localité.

Géré par le Carrefour jeunesse-emploi de D'Autray-Joliette et soutenu financièrement par la Caisse populaire Desjardins de Brandon, ce pro-



jet t'offre l'opportunité de vivre une expérience de travail stimulante, en plus d'acquérir des habiletés professionnelles.

Le défi t'intéresse? Les offres d'emploi seront affichées dans tous les centres de service de la Caisse Desjardins, dont celle de ta municipalité, à ton école et au Carrefour jeunesse-emploi le plus près de chez toi. Les formulaires d'inscription seront disponibles aux mêmes endroits, à partir du 12 avril 2014. La date limite d'inscription est le 9 mai 2014. Les places sont limitées, inscris-toi!

Pour toute autre information, contactez Nathalie Dupéré, coordonnatrice de Desjardins-Jeunes au travail, au 450 755-2226, poste 123.

Horticulture

La Société d'Horticulture et d'Écologie de la Matawinie (SHEM) vous invite le 18 avril 2014 à 19 h, au sous-sol de l'Église à St-Damien, 6925 rue Principale.

Notre conférencière invitée du mois d'avril sera Mme Hélène Dubé qui nous parlera sur « Les annuelles d'autrefois ou oubliées que l'on peut récolter ».

Le 16 mai 2014 à 19 h, M. Daniel Fortin viendra nous parler des plantes vivaces.

À la même occasion, nous prendrons les renouvellements de carte de membre et les nouvelles inscriptions.

Nous vous remettrons notre programmation 2014 pour l'ensemble des conférences, capsules écologiques,



Premiers répondants

Depuis l'automne dernier, le service de sécurité incendie de la MRC de D'Autray offre le service de premiers répondants à aux citoyens sur le territoire de la Municipalité de Mandeville. Lorsque vous faites le 911 pour avoir le service ambulancier pour une urgence, vous allez parler au répartiteur du centre de communication santé. Le répartiteur dépêchera les pompiers premiers répondants sur des protocoles bien précis. Ces pompiers sont formés afin de répondre à ce genre d'appel d'urgence.

Monsieur Daniel Brazeau

visites de jardins, ateliers, excursions, sorties et activités.

La carte de membre :
25 \$/couple
15 \$/personne
Visiteur : 5 \$
Information : 450 835-9457

Bienvenue à tous et bonne saison oricole !



Le Réseau des aidants naturels d'Autray vous offre

Une série d'ateliers de ressourcement pour proches aidants à St-Gabriel

Dates à retenir
Les mercredis
2-9-16-23-30 avril
et le 7 mai 2014
de 10h à 12h

6 rencontres d'une durée de 2 heures
Coût: 5\$
À l'Ancien presbytère de St-Gabriel
25, boul. Houle
(Juste derrière le CLSC)

Vous prenez soin d'un proche vulnérable ou en perte d'autonomie et vous désirez vous...

- Adapter à votre rôle d'aidant
- Trouver du support
- Connaître les ressources

Ces ateliers sont pour vous!

Réalisé grâce à la collaboration financière de **L'APPUI** POUR LES PROCHES AIDANTS LANAUDIÈRE

Pour informations supplémentaires ou pour réserver votre place (avant le 20 mars)
450-836-0711 / 450-404-2211
www.aidantsautray.org

L'hiver sur les routes de Transports Québec!



L'hiver n'a pas mis de temps à s'installer sur nos routes cette année, ainsi en va-t-il de notre conduite hivernale! En effet, l'hiver apporte son lot de défis annuellement et le ministère des Transports est toujours en veille pour répondre aux conditions climatiques ardues de notre belle province.

Plusieurs statistiques viennent alimenter et guider les actions du ministère des Transports en matière de déneigement et de déglacage. Il nous suffit de rappeler que ce sont quelque 160 camions de déneigement qui se mettent en œuvre sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière lors d'une précipitation. Lorsque les conditions le requièrent, du sel est appliqué jusqu'à une température approximative de -15 °C. En dessous de cette température, des abrasifs tels que du sable ou du gravier sont utilisés. En plus de la température, le type de route et le débit de circulation sont également des facteurs qui peuvent influencer le choix du bon matériau d'épandage. Quant à elle, la pluie en hiver amène une complexité inégale. C'est pourquoi le Ministère ajuste ses mélanges d'abrasifs et de fondants.

Saviez-vous que...

...la vitesse maximale d'opération des camions de déneigement est de 40 km/h? En maintenant cette vitesse, les opérateurs de camion d'entretien peuvent effectuer un travail optimal.

...les camions de déneigement tra-

vailent pour votre sécurité? Ils offrent un service essentiel rendu à l'ensemble de la population. Ce sont eux qui permettent notamment aux transports d'urgence de circuler.

...le Ministère est soucieux de l'environnement, c'est pourquoi les sels de voirie sont toujours épandus judicieusement. Ainsi, une vitesse d'épandage supérieure à 40 km/h, entrainerait la dispersion du sel en dehors de la chaussée.

...l'effet des fondants n'est pas instantané. Le sel met de 20 à 30 minutes à agir.

Quelques consignes afin de contribuer à votre façon!

Lors des opérations de déneigement ou de déglacage, ralentissez et libérez un espace de travail pour les opérateurs de chasse-neige. Les doubler est extrêmement dangereux, car vous ne pouvez pas connaître l'état de la chaussée devant eux, ni

l'intensité de la poudrière causée par leurs manœuvres. Alors, patience et courtoisie sont de mise en leur présence.

Soyez visibles! Les angles morts des camions sont très grands, assurez-vous d'être vu.

En hiver, assurez-vous de ne pas placer votre poubelle trop près de la voie publique afin de ne pas nuire aux opérations de déneigement.

En terminant, les usagers de la route doivent pouvoir compter sur un réseau routier efficace et sécuritaire, c'est pourquoi le Ministère met tout en œuvre pour répondre aux exigences de la conduite hivernale. Cet hiver pour planifier vos déplacements, consultez le québec 511.info.

Rappelez-vous, avant de prendre la route, que prudence et vigilance sont toujours de mise. Soyez donc « Prudent en tout temps »!



Aux Trouvailles de Mandeville

Tout au long de l'année, nous fêterons le 10^e anniversaire de fondation et vous trouverez des soldes et ventes surprises sur différents articles et vêtements.

Un rappel à tous de ne pas oublier le renouvellement de la carte de membre au coût de 5,00 \$. Ce don symbolise votre appui aux objectifs de l'organisme qui est principalement de briser l'isolement et aider les gens plus démunis de Mandeville. La carte vous donne certains privilèges comme rabais ou ventes surprises, de fin de saison, tirages, etc.

GUIGNOLÉE 2013

L'organisme désire vous remercier pour l'appui que vous avez manifesté lors de la guignolée du 7 décembre dernier. Nous avons amassé 3255 \$ et nous avons pu

distribuer 50 paniers de Noël. La municipalité nous a fait don de dindes pour les familles. Par vos dons, vous nous avez démontré une grande générosité et une belle solidarité envers notre communauté. Une quarantaine de bénévoles ont participé à la réussite de cette activité. Merci à vous tous!

En mars, surveillez nos dîners communautaires les mercredis et jeudis.

BIENTÔT des cuisines collectives Aux Trouvailles de Mandeville!

C'est quoi?

C'est un groupe de 4-5 personnes qui mettent en commun leur temps, leur argent et leurs compétences pour confectionner des plats sains, appétissants

et économiques qu'elles rapportent à la maison.

Les participants(tes) planifient ensemble les recettes et dressent la liste d'épicerie. L'animatrice se charge de faire les achats. Ensuite, elles cuisinent ensemble leur mets.

La contribution des participants(tes) varie selon le choix des recettes et les achats.

Les cuisines collectives sont attachées à des valeurs de respect, de solidarité, de démocratie, d'équité, de justice sociale, d'autonomie et de prise en charge. En prime, nous avons du plaisir en cuisinant!

C'est pour qui?

Toutes personnes membre de l'organisme peuvent s'inscrire aux cuisines collectives. Cela évite l'exclusion et en fait une recette gagnante! Grâce à la diversité des participants(tes), tous les groupes sont uniques. Les recettes varient selon leurs goûts et leurs habitudes.

C'est quand?

Dépendamment du recrutement, les cuisines devraient commencer en mars. Mars, qui est justement le mois de la nutrition!

Informations et inscription

Pour plus de renseignement ou vous inscrire, contactez :

Marie-Claude Charette, animatrice au 450 835-7207

80 RUE ST-CHARLES-BORROMÉE

Nos heures d'ouverture sont :
du LUNDI AU VENDREDI de 9 h 30 à 16 h 30. À partir du vendredi 4 avril, nous serons fermés les vendredis.



En cas d'inondation



Rangez en hauteur ou montez à l'étage supérieur les objets qui se trouvent au sous-sol ou au rez-de-chaussée.

Bouchez le drain au sous-sol.

Fermez le gaz et l'électricité. Si l'eau a commencé à monter, assurez-vous d'avoir les pieds sur une surface sèche et utilisez un bâton de bois pour couper le courant.

Suivez l'évolution de la situation à la radio, à la télévision ou sur Internet. Respectez les consignes de sécurité transmises.

Que faire pendant l'inondation?

Quittez votre domicile si le niveau d'eau vous y oblige ou si les autorités vous le demandent.

Emportez certains articles essentiels comme des vêtements chauds et, s'il pleut, des imperméables.

Si vous utilisez un véhicule, conduisez prudemment et n'hésitez pas à l'abandonner si le moteur cale.

Prévenez les autorités municipales du lieu où vous joindre si vous n'allez pas dans un centre d'hébergement de la municipalité.

Que faire après que l'eau se soit retirée?

Consultez un électricien avant de rebrancher le courant.

Consultez un spécialiste avant de remettre en marche les appareils de chauffage.

Communiquez avec la municipalité pour vous assurer que l'eau de l'aqueduc est potable. En cas de doute, faites-la bouillir cinq minutes. Si votre eau potable provient d'un puit, faites-la analyser avant de la consommer.

Nettoyez les pièces contaminées par l'inondation : retirez l'eau et jetez tous

les matériaux absorbants, comme le placoplâtre, la laine minérale, les tapis, le bois pressé, etc.

Jetez tous les aliments, périssables ou non, et les médicaments qui ont été en contact avec l'eau.

Stérilisez à l'eau bouillante les articles de cuisine contaminés.

Portez attention à la présence de moisissures (odeurs de moisi, de terre ou d'alcool, taches vertes ou noires sur le sol ou les murs) qui peuvent entraîner des problèmes de santé. Si vous éprouvez des problèmes de santé, consultez sans tarder un médecin ou demandez de l'aide psychosociale, notamment auprès d'un CLSC de votre territoire.

Dressez un inventaire des dommages causés par l'eau à votre propriété, avec photos ou bandes vidéo à l'appui. Informez-en votre municipalité et votre assureur. Conservez tous les reçus et les preuves d'achat des biens endommagés pour vos réclamations.



CLUB ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Les activités hebdomadaires de la FADOQ finissent le 17 avril. L'assemblée annuelle de notre club aura lieu le 15 avril à 19 h 30, à la salle de l'Âge d'Or. Tous les membres sont invités à y assister.

De plus, le Club va organiser en juillet une balade en train à bord du Orford Express, incluant une randonnée de 3 heures, un diner à bord du train, une visite à Sherbrooke et un super-spectacle à l'hôtel du parc Orford. En août, ce sera un super-spectacle au théâtre d'été de Gilles Latulippe à Drummondville. La pièce s'intitule « Salut cocu ». Il y aura de plus le 13 août le pique-nique annuel et l'épluchette de blé d'inde. Prenez note que notre souper des fêtes aura lieu le 29 novembre.

Nous tenons à vous informer que notre Club a remporté la médaille d'or pour le baseball-poche lors des jeux provinciaux à Sherbrooke en septembre dernier.



Les membres du Club de gauche à droite sont : Claire Majeau, Marcel St-Jean, Gisèle Lamoureux, Madeleine Croisetière, Lise St-Jean, André Desrochers (président), Yves Croisetière, Cécile Gauthier, Jacqueline Paquin, Lauréat Lemieux et Mathias Murray.